



Hérouville-Saint-Clair, le 28 juin 2019

PRESCRI'SPORT : le sport sur ordonnance à Hérouville Saint-Clair

La Loi de modernisation du système de santé donne la possibilité au médecin traitant de proposer la prescription d'une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical de ses patients : il s'agit du sport sur ordonnance. Dans ce cadre, la Ville d'Hérouville Saint-Clair propose depuis un an aux Hérouvillais suivis dans le cadre d'une Affection Longue Durée (ALD) de bénéficier du dispositif Prescri'Sport. En 2019, l'Agence régionale de santé (ARS) de Normandie s'engage auprès de la Ville d'Hérouville Saint-Clair pour soutenir cette action. Ce vendredi 28 juin, Ville et ARS signent une nouvelle Convention d'Objectifs et de Financement pour les 3 années à venir.

La pratique d'Activité Physique Adaptée (APA) régulière doit permettre à une personne d'adopter un mode de vie physiquement actif afin de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liés à l'affection de longue durée dont elle est atteinte.

Le Dispositif Prescri'Sport

Prescri'Sport est le dispositif de sport sur ordonnance de la Ville d'Hérouville Saint-Clair. Ce projet est porté conjointement par la direction Jeunesse et Sports de la Ville et par l'Atelier Santé Ville du CCAS.

Pour bénéficier du dispositif Prescri'Sport, il est indispensable que le patient soit hérouvillais et qu'il soit suivi médicalement dans le cadre d'une ALD.

Chaque patient se fait prescrire de l'activité physique adaptée par son médecin généraliste ou médecin spécialiste qui suit son ALD. Après entretien avec l'enseignant APA, le patient bénéficie de 32 séances d'activité physique adaptée (2 par semaine pendant 16 semaines). Depuis mars 2018, Alban LE CLEAC'H, enseignant APA, a encadré 37 patients hérouvillais atteints d'une Affection Longue Durée (ALD).

La prise en charge financière est assurée par le dispositif, financé par l'Agence Régionale de Santé Normandie, Harmonie Mutuelle et la ville. Le patient doit cependant participer au financement de son assurance dans le cadre de la pratique physique à hauteur de 25€ à l'entrée dans le dispositif.

Suite aux premiers résultats très encourageants de l'année 2018 financés par Harmonie Mutuelle, l'Agence Régionale de Santé Normandie s'est engagée en 2019 auprès de la Ville d'Hérouville Saint-Clair à travers une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Financement sur 3 ans (12 000€ par an pendant 3 ans).

Bilan 2018 Prescri'Sport

Les 2 évaluations de l'année 2018 (juillet et décembre), aboutissent aux mêmes résultats :
Chaque patient observe :

- * Une augmentation de :
 - l'estime de soi
 - la valeur physique perçue : sentiment général de satisfaction, de fierté, de respect, et de confiance dans le soi physique
 - la socialisation : les patients sont intégrés dans des groupes pour la réalisation des activités physiques, et celles-ci restent bien adaptées individuellement à chaque patient.
- * Une diminution des réactions émotionnelles négatives
- * Un encadrement de qualité et professionnel

Objectifs pour 2019-2022

Le premier objectif de Prescri'Sport est d'augmenter le nombre de prescriptions médicales par les médecins pour doubler le nombre de patients pris en charge. La Ville souhaite également diversifier l'offre d'activités physiques adaptées sur la commune.

Objectif Général :

Doubler la prise en charge des patients atteints d'une ALD dans le dispositif Prescri'Sport.

Objectif spécifique

- développer la prescription de l'activité physique adaptée par les professionnels habilités du territoire.
- susciter l'intérêt et maintenir la motivation des patients.
- tirer le plus de bénéfices possibles du dispositif pour les bénéficiaires : limiter l'impact et la progression de la pathologie, créer du lien social, prévenir l'apparition d'autres pathologies, limiter la perte d'autonomie.
- développer l'offre de sport-santé dans le cadre de Prescri'Sport : une offre diversifiée, de qualité, et de proximité, sur le territoire d'Hérouville Saint-Clair.
- assurer une passerelle entre le milieu médical et le milieu sport-santé.
- favoriser et inciter l'autonomisation des patients.

En Normandie

En région, la déclinaison de la stratégie nationale sport-santé est co-pilotée par l'ARS et la DRDJSCS. **Le projet régional de santé** a d'ailleurs intégré le volet activité physique dans ses priorités, dans l'approche par parcours, dans un souci permanent de réduction des inégalités sociales de santé.

En 2018, l'ARS a ainsi consacré près de 300 000 € au soutien du déploiement de l'activité physique, tout public confondu. Elle mobilise également régulièrement des moyens pour accompagner les EHPAD au développement d'une activité adaptée aux personnes âgées qu'ils accueillent.

L'un des axes de cette politique consiste à développer l'offre à l'activité physique adaptée (APA) à des fins thérapeutiques. En 2017, en Normandie, ce sont en effet près de 86 160 pathologies qui ont été déclarées comme Affections de longue durée (ALD) (régime général de l'Assurance Maladie). Ce nombre était de 84 680 en 2016 et de 73 370 en 2015.

Cela se traduit par le fait de :

- mieux sensibiliser et former l'ensemble des médecins à la prescription d'activité physique adaptée
- développer l'orientation et l'accompagnement des patients atteints de maladies chroniques vers une offre et un cadre de pratique adapté

- d'accompagner et soutenir le développement des prises en charge de l'activité physique adaptée en mobilisant tous les financeurs possibles

Sur le territoire, les dynamiques locales sont importantes, notamment en matière de développement de l'offre d'activité physique :

- des subventions sont ainsi allouées à de nombreux opérateurs associatifs développant de l'activité physique adaptée : les CDOS (comités départementaux olympiques et sportifs), des ligues de sport, des associations de prévention, proposent des actions qui permettent à des personnes souvent très éloignées de toute pratique physique de reprendre une activité à leur rythme et de façon adaptée à leurs difficultés.
- des actions spécifiques en faveur des personnes souffrant de cancer sont également soutenues afin d'améliorer la qualité de vie et de prévenir la récurrence (réseau onco-normand...)

l'ARS et la DRDJSCS accompagnent également les dynamiques portées par des collectivités locales, de type « sport sur ordonnance » comme celle d'Hérouville Saint-Clair. D'autres projets existent, par exemple à Caen ou à Gonfreville l'Orcher.

Pour connaître l'offre d'activité physique adaptée en Normandie :
www.sportsantenormandie.fr